

Publié le 26 janvier 2018

3 Sem s'engagent pour l'essor des ENR en Île-de-France

Les Sem Énergies Posit'if, SDESM Énergies et SIP'EnR ont signé le 17 janvier une convention de partenariat en faveur de l'essor des énergies renouvelables en Île-de-France.



Le partenariat, scellé par une convention de partenariat signée par les 3 Sem avec l'association [Énergie partagée](#), leur permettra de mutualiser leurs compétences dans le but d'accompagner des projets menés par des citoyens et des collectivités locales.

Les acteurs s'engagent ainsi à « *promouvoir l'investissement participatif, véritable atout pour mobiliser l'épargne privée et [à] financer les projets locaux tout en renforçant la démocratie locale* », lit-on dans le communiqué de presse. Pour accompagner ces projets, les Sem [Énergies Posit'if](#), [SDESM Énergies](#) et [SIP'EnR](#) proposent leur ingénierie. En tant qu'acteurs territoriaux de développement et d'investissement dans les énergies renouvelables, elles souhaitent offrir « *des solutions opérationnelles aux collectivités et aux citoyens pour accélérer le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique* ».

Il est vrai que le temps presse. La Région Île-de-France, présente lors de la signature, fixe pour objectif de passer d'ici à 2020 de 5 à 11 % la production d'énergies à partir d'ENR.

Sur le terrain, de plus en plus de collectivités locales confient à une Sem existante ou nouvellement créée des opérations « participatives ». Ces opérations sont soit conduites directement par la Sem, soit par la prise de participations dans des sociétés de projets dédiées, voire par le biais de la filialisation.